**LaÏcs AssociÉs mennaisiens**

**Vie fraternelle « eN communautÉ »**

**Associés aux frères, pour une mission, une vie de prière, en communauté (charte)**

**La Charte des laïcs associés et la dimension communautaire**

# **L’engagement « en communauté » selon la Charte**

« L’appartenance à la famille mennaisienne comme membre associé se traduit par différentes formes d’expériences communautaires respectant l'identité de chacun selon des modalités telles que :

* Prier en communauté de manière régulière. Partager des récollections (journées de relecture de vie, de formation et de prière) et des retraites avec une communauté de Frères et avec la Province.
* Participer à des célébrations mennaisiennes locales ou provinciales.
* Participer périodiquement, à une réunion communautaire des Frères.
* Participer à la mission mennaisienne de la communauté,
* Cultiver la spiritualité de la communion entre Frères et Laïcs. »

# **Les « lieux » d’expérience communautaire**

* La communauté locale comme « communauté mennaisienne »…
* La Province : rencontres, retraite, textes d’information et de réflexion…
* Le groupe des LAM : rencontres, communion fraternelle…
* La Famille mennaisienne : fraternités mennaisiennes, pélés, dimension internationale…

« Les laïcs associés à la Famille Mennaisienne forment le groupe des associés. Ils se retrouvent périodiquement pour partager, discerner, accompagnés par un membre de l’équipe provinciale. Ils manifestent une ouverture constante sur le monde et créent des liens avec les fraternités ou groupes mennaisiens des autres pays. » (Charte)

**Vie fraternelle et communauté selon la Règle de Vie des Frères**

Objectif : porter un regard sur le sens et les modalités de la vie fraternelle des frères pour mieux comprendre et vivre cette dimension comme Laïcs Associés Mennaisiens

# **I. Consacrés en communauté**

« Le sens de la communauté fraternelle est de tenter une réalisation – toujours précaire dans un monde divisé et occupé par les forces du mal – de la parfaite communauté de la Jérusalem céleste, ‘où tout ensemble fait corps’ (D30).

« Les Frères, vivant de la vie de Dieu qui est amour et modèle mystérieux des relations personnelles, sont rassemblés au nom du Christ, jouissent de sa présence et sont maintenus dans l'union par sa prière au Père : ‘Qu'eux aussi soient un en nous’ (Jn 17, 21) » (C34).

*« La vie fraternelle tend à refléter la profondeur et la richesse de ce mystère, en ce construisant comme un espace humain habité par la Trinité, qui prolonge ainsi dans l’histoire les dons de communion propres aux trois Personnes divines ». « Les personnes consacrées vivent ‘pour’ Dieu et ‘de’ Dieu »* ajoute l’Exhortation apostolique (Vita Consecrata 41).

« La consécration religieuse du Frère l'introduit dans une plus étroite intimité avec le Seigneur au sein de la communauté. La chasteté élargit la capacité d'amour et rend plus disponible pour la tâche apostolique ; la pauvreté partage les biens, met au service de tous, les talents personnels et impose de se soumettre à la loi universelle du travail ; l'obéissance est dépendance et recherche collective de la volonté de Dieu » (D62).

La chasteté consacrée (D40) « s’épanouit dans la vie fraternelle » : « Persuadés de l’importance de l’équilibre affectif pour une vie apostolique vécue dans le célibat consacré, les Frères s’attachent à vivre ensemble un véritable amour fraternel dans le don joyeux de soi, la confiance mutuelle et une délicate attention aux autres ». « Face aux interrogations et aux doutes du monde, une communauté heureuse et unie offre le témoignage irrécusable d’hommes que le vœu de chasteté n’a ni amoindris, ni attristés, mais a contribué à épanouir et à combler ».

La pauvreté évangélique (D46), partage et attention aux pauvres :« à l’exemple de la communauté des Apôtres réunis autour du Maître et celui des premiers chrétiens : ‘Nul ne disait sien ce qui lui appartenait, mais entre eux tout était commun ». « La communauté des biens est un élément essentiel de la pauvreté religieuse ».

L’obéissance religieuse : « Ensemble, ils essaient de donner la priorité au bien commun, de rectifier les vues personnelles à la lumière de celles d’autrui, d’analyser l’événement et d’inventer les meilleures réponses aux besoins du monde et de l’Église. Ainsi, obéissance et communion fraternelle se prêtent-elles un mutuel appui » (D60).

# **II. Appelés ensemble à la sainteté**

Chapitre général de 2012 en référence à la spiritualité de communion : « Le chemin de sainteté devient parcours que toute la communauté effectue ensemble ; non seulement chemin d’un seul, mais toujours davantage expérience communautaire : dans l’accueil réciproque, dans le partage des dons, surtout des dons de l’amour, du pardon et de la correction fraternelle ; dans la recherche commune de la volonté du Seigneur, riche de grâce et de miséricorde ; dans la disponibilité à prendre en charge, chacun, le chemin de l’autre. Dans le climat culturel d’aujourd’hui, la sainteté communautaire est témoignage convaincant, peut-être plus encore que le témoignage individuel. »

« C’est en communauté que le Frère poursuit sa recherche du Seigneur et qu’il s’efforce de discerner la volonté de Dieu dans l’écoute de la Parole et à travers les signes des temps ». « La dimension communautaire de sa vie et de son apostolat aide le Frère dans sa démarche personnelle vers Dieu ». « Chaque Frère vit le cheminement personnel de sa vocation en référence permanente à l’Évangile et à la Règle de Vie, attentif aux aspirations de ses Frères et aux appels de son temps ».

Le cadre de vie de la communauté. « Les Frères aménagent leur résidence et établissent leur règlement de manière à favoriser la prière, le travail et la vie en commun » (C39). La résidence « comporte normalement un oratoire où l’Eucharistie constitue le centre de la communauté…

Chaque communauté est invitée à bâtir un Projet pour une vie communautaire signe et annonce de l’Évangile » (Chapitre 2012). Il s’agit de favoriser l’être frère-ensemble (prendre le temps de vivre ensemble, prier ensemble, partager la Parole de Dieu, se réunir régulièrement, donner sa place au dimanche, savoir se détendre ensemble) ainsi que la visibilité et l’ouverture à l’égard de tous (particulièrement à la Famille mennaisienne, aux jeunes, aux pauvres, à l’Église locale…). Les échanges communautaires « sont, pour les Frères, quand ils s’expriment et s’écoutent dans la vérité et la charité, un moyen précieux d’information mutuelle, de concertation et de partage des valeurs qu’ils vivent. » (D69).

« La vie religieuse en communauté est fondée sur l’Eucharistie et la Parole de Dieu ; elle ne se conçoit pas sans prière communautaire. Les Frères y trouvent l’aliment et l’expression par excellence de leur unité en Jésus Christ. Ensemble, ils portent la responsabilité de leur vie de prière ; ensemble, ils méditent la Parole de Dieu, célèbrent l’Office divin et participent à l’Eucharistie. Ils donnent au dimanche son caractère de jour du Seigneur. En outre, ils se ménagent périodiquement des temps forts de ressourcement spirituel. » (D63)

« L’Eucharistie constitue le centre de la communauté ». « L’Eucharistie, ‘signe de l’unité et lien de la charité’, constitue le sommet de la vie en communauté ». « Elle est le foyer de l’amour divin, du zèle et du dévouement ; elle a fortifié les martyrs, fait germer la pureté des vierges et formé tous les saints » (Règle de 1876, D84).

« La participation à la prière commune est un élément primordial de la construction d’une vraie fraternité » (D81).

# **III. Unis par la communion fraternelle**

Règle de 1823 : « L’esprit de la Congrégation est un esprit de paix et de charité ; les frères vivront ensemble dans l’union la plus parfaite, s’aimant et s’aidant réciproquement » (RV, p.107).

« Esprit de charité » : « Bénéficiaire de l’amour gratuit de Dieu, le Frère s’efforce lui-même de croître en charité. Il aime sa famille religieuse, dont les membres ne veulent avoir ‘qu’un cœur et qu’une âme’. A l’image de l’amour du Christ pour les hommes, sa charité se fait prévenante envers tous, inventive et empressée, efficace et respectueuse, n’attendant ni profit, ni reconnaissance. » (D9).

« Vivre ensemble un véritable amour fraternel » : « le don joyeux de soi, la confiance mutuelle et une délicate attention aux autres » (D40), « la simplicité et la joie » (C37). Partager « ce qu’ils sont, ce qu’ils font et ce qu’ils sont » (C37

Jean-Marie de la Mennais : « Qu’un fraternel amour règne entre tous les membres de la même communauté. Que chacun soit heureux de la joie des autres, souffre de leurs peines, et que tous se prêtent, pour aller à Dieu et pour accomplir son œuvre un mutuel appui, évitant les contentions, les rivalités, les secrètes jalousies, les paroles railleuses, tout ce qui blesse, tout ce qui sépare et altère la charité » (Règle de 1835, p. 140).

« C’est dans l’abnégation et le don généreux d’eux-mêmes que, jour après jour, ils édifient la communauté » (C37).

Les personnes « s’acceptent différentes et se veulent complémentaires » (D66). « Fidèles au précepte de l’Évangile et à l’exemple du Sauveur, les Frères savent pardonner, oublier les torts et, en dépit d’oppositions inévitables, vivre dans la paix » (C38).« Ils éviteront soigneusement tout sujet de querelle, ne se témoignant les uns aux autres ni éloignement, ni mauvaise humeur ; ils éviteront toutes paroles dures, aigres ou de reproches, toute marque de mépris ou d'impatience ; ils se parleront avec une douceur inaltérable, une grande modestie, et sans se tutoyer. S'il s'élevait entre eux quelque dissension, même légère, ils ne manqueront pas de se réconcilier avant la prière du soir » (Règle de 1823, RV p. 140).

# **IV. Envoyés en communauté pour la mission**

« Comme les premiers appelés par le Christ, nous vivons en communauté notre vocation de disciples et d’envoyés » « Nous ressentons un appel à nous convertir à la vie communautaire. C’est en communauté que les Frères accueillent l’Évangile. Ils l’annoncent par leur vie fraternelle. ‘La communion est missionnaire et la mission est pour la communion’ (La vie fraternelle en communauté, 58)… La communauté est le lieu où les Frères s’efforcent de vivre comme envoyés pour une mission qui contribue à son unité. » (Chapitre de 2012)

Communauté et mission : « l’unité entre Frères… constitue une puissante source d’énergie pour la réalisation de la mission » (D6). « La communauté, dans une attitude de recherche humble et réaliste, révise ses orientations, ajuste ses méthodes et réfléchit sur la valeur de son témoignage. Elle anime, pour sa part, le milieu scolaire et travaille à bâtir une véritable communauté éducative ». « Avec les laïcs, la communauté discerne la mission, partage et approfondit la spiritualité et le sens de la mission, s’engage dans des expériences de communion et de collaboration, dans le respect des exigences propres aux différents états de vie » (D107).

« La communauté inspire et soutient les Frères engagés éventuellement dans d’autres secteurs d’activité » (D64). « Le Frère acquiert en communauté un esprit de compréhension et de collaboration qui le rend plus apte à coopérer au sein des communautés éducatives et paroissiales. En retour, la mission apostolique des Frères favorise la cohésion et le dynamisme de la communauté » (D111).

« Chaque fraternité travaille à devenir une communauté évangélique, témoignant de la présence déjà effective du Royaume, où la charité détruit les barrières, réconcilie tous les hommes, fils d’un même Père et frères de Jésus Christ qui les rassemble en un seul corps » (C35).

« La communauté s’ouvre largement sur l’Église et sur le monde, pour en mieux percevoir les besoins du moment et les aspirations profondes. Elle collabore activement avec les divers organismes d’évangélisation et d’éducation. Elle s’intéresse à la vie des hommes, surtout les plus pauvres, et participe volontiers aux activité culturelles et sociales » (D71).

« Les Frères utilisent avec discernement les moyens de communication sociale pour enrichir leur culture, éclairer leur apostolat et perfectionner leur enseignement » (D72

Appel du Chapitre 2012 aux laïcs et aux frères : « réfléchir plus en profondeur sur le témoignage évangélique que nous offrons individuellement et en communauté ».